

OBLIGATIONS ET TEXTES DE REFERENCES

D.92-958 du 03/09/1992, relatif à la prévention des risques professionnels (élimination et évaluation des risques, adaptation du travail à l'homme et remplacement de ce qui est dangereux par ce qui l'est moins)

Art. R4541-1 à 10 du Code du Travail, notamment l'art. R 4541-8 : L'employeur fait bénéficier les travailleurs dont l'activité comporte des manutentions manuelles : (...) D'une formation adéquate à la sécurité relative à l'exécution de ces opérations. Au cours de cette formation, essentiellement à caractère pratique, les travailleurs sont informés sur les gestes et postures à adopter pour accomplir en sécurité les manutentions manuelles.

PUBLIC CONCERNE

Toute personne occupant un poste comportant des risques d'accidents ou incidents osseux, musculaires ou articulaires liés à une position ou des manutentions de charges...

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Acquérir les bases d'une posture ou d'un geste adéquat permettant d'éviter l'accident et de réduire la fatigue,
Savoir reconnaître une situation à risque et trouver des solutions permettant de réduire ou annuler le risque.

CONTENU :

- ❖ **Analyse des accidents de travail et des maladies professionnelles liés aux manutentions manuelles**
 - ✓ Définitions
 - ✓ Coûts et statistiques,
 - ✓ Méthodologie.
- ❖ **Fonctionnement du corps humain**
 - ✓ Notions d'anatomie et de physiologie : le fonctionnement du corps humain
 - ✓ Les atteintes au corps humain
- ❖ **Techniques gestuelles**
 - ✓ Les parties du corps humain à solliciter
 - ✓ Prise et levage de charges,
 - ✓ Transporter et gerber des charges de différentes formes à différentes hauteurs,

Déposer et coucher une charge au sol
- ❖ **Postures au poste de travail**
 - ✓ Debout – assis – assis et debout – allongé – à genoux – sur le côté,
 - ✓ Protections individuelles et collectives
 - ✓ La conduite de véhicule
- ❖ **Pratique et exercices**
 - ✓ Exercices aux postes de travail des apprenants

METHODE PEDAGOGIQUE

Cette formation est dispensée de manière à privilégier le côté « pratique » en alternance avec la théorie ; l'animateur orientera le cours sur les besoins spécifiques de l'entreprise afin de rendre les stagiaires

immédiatement opérationnels.

MOYENS PEDAGOGIQUES

- L'organisme de formation mettra en œuvre tous les moyens techniques et humains pour la bonne réalisation de cette action de formation.
- Les exercices pratiques sont réalisés avec des agrès standards mais peuvent être réalisés avec des charges spécifiques à l'entreprise.

EVALUATION DE LA FORMATION

- Contrôle des connaissances théoriques par QCM.
- Vérification des acquis par des exercices pratiques tout au long de la formation.

INTERVENANT

Formateur spécialisé dans la prévention des risques professionnels
Intervenant en Prévention des Risques Professionnels

AGREMENT

EGIDE ENTREPRISE est titulaire de l'agrément de la préfecture des Hauts-de-France et des habilitations nécessaires à la dispensation des formations en prévention des risques.

VALIDATION DE LA FORMATION

Mise en situation des stagiaires - Analyse et actions correctives -
Une attestation de formation est délivrée en fin de formation par EGIDE ENTREPRISE

DUREE FORMATION

1 jour (7 heures)

RECYCLAGE

Préconisé tous les 3 ans

NOMBRE STAGIAIRES

- En intra maximum 10 personnes
- En inter formation validée à partir de 4 personnes

MODALITES ACCUEIL HANDICAP

Egide Entreprise accueille les stagiaires en situation de handicap en partenariat avec l'AGEFIPH des Hauts-de-France.